



PROCÈS-VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DE RACINE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Racine, tenue le 17 décembre 2020 à 19 h tenue par visioconférence.

Sont présents :

Maire	Christian Massé
Conseiller district N° 1	Nicolas Turcotte
Conseiller district N° 2	Mario Côté
Conseiller district N° 3	André Courtemanche
Conseillère district N° 4	Lorraine Denis
Conseiller district N° 5	Adrien Steudler
Conseiller district N° 6	Simon Desautels

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance, par visioconférence :

Lyne Gaudreau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Les membres présents forment le quorum.

Séance du conseil tenue par visioconférence

2020-12-269

Sous la recommandation du Ministère de la Santé publique et des Services sociaux, de ne pas socialiser pendant une période additionnelle de vingt-huit (28) jours afin de protéger la santé de la population concernant la propagation de la COVID-19, il est permis au conseil de siéger à distance. Le public est invité à se joindre à la séance.

Donc, il est proposé que la présente séance soit tenue par visioconférence.

Il est proposé par M Adrien Steudler, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents de tenir la séance par visioconférence.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES

La séance ordinaire est ouverte à 19 h 01 par Monsieur Christian Massé, maire de Racine.

Madame Lyne Gaudreau, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU BUDGET 2021

4. ADOPTION DU PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATION 2021-2023

5. PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 MINUTES MAXIMUM)

6. LEVÉE DE LA SÉANCE



2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-12-270

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour par Madame Lyne Gaudreau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Il est proposé par M. Nicolas Turcotte, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le projet d'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

3. ADOPTION DU BUDGET 2021

2020-12-271

Présentation et adoption du budget 2021 pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021

Conformément à l'article 445 du Code municipal, une présentation du budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021 et du programme triennal d'immobilisation de la municipalité a été effectuée à la population présente par Monsieur le maire, Christian Massé.

Il est proposé par M. Nicolas Turcotte, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le budget pour des recettes et affectations de quatre millions quatre cent soixante-et-un mille cent dollars (4 461 100.00 \$) et des dépenses et affectations de quatre millions quatre cent soixante-et-un mille cent dollars (4 461 100.00 \$) donnant un budget équilibré soit accepté par le conseil de la Municipalité de Racine;

QUE le budget ou le document explicatif soit publié dans un journal local;

QUE le conseil de la Municipalité de Racine adopte le budget pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2021.

4. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2020-2022

2020-12-272

Il est proposé par M. André Courtemanche, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de la Municipalité de Racine adopte le plan triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2021-2023.

5. PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 MINUTES MAXIMUM)

La période de questions débute à 19h47 et se termine à 19h57.

Les questions ont porté sur le budget



6. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-12-273

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions ou de résolutions, le cas échéant.

M. Mario Côté, conseiller, propose la levée de la séance à 19h58.

Christian Massé
Maire

Lyne Gaudreau
Directrice générale et secrétaire-trésorière